



## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

### Sélection des AOC identitaires pour l'appui à la mise en œuvre de la subvention GC7 au Kasai Oriental

Référence : AMI/N° 09/RACOJ/GC7-PNUD/FM/2025

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention GC7 du Fonds mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Le Réseau des Associations Congolaises de Jeunes (RACOJ), agissant en qualité du Sous-Réциpiendaire (SR) et partenaire de mise en œuvre, lance un appel à manifestation d'intérêt à l'endroit des Associations/Organisations Communautaires (AOC) identitaires actives dans la province du Kasai Oriental.

L'objectif de cet appel est de sélectionner quatre (4) organisations communautaires représentatives et crédibles pour appuyer le RACOJ dans la mise en œuvre d'interventions communautaires ciblant les populations clés et vulnérables dans le domaine de la lutte contre le VIH, conformément aux priorités du GC7.

#### 1. Critères d'éligibilité

Les AOC intéressées doivent :

- Être une organisation à base communautaire identitaire légalement constituée (statuts et enregistrement au niveau provincial ou national)
- Être dirigées par/ou représentées par les populations clés ciblées (HSH, PS, UDI, TG personnes vivant avec le VIH, etc.) ;
- Être représentative d'au moins deux groupes de populations clés ;
- Avoir une expérience prouvée dans la mise en œuvre de projets communautaires de santé ou de droits humains ;
- Être basées ou avoir des activités significatives dans le Kasai Oriental ;
- Disposer et prouver d'une gouvernance fonctionnelle, de comptes bancaires opérationnels et d'une capacité de rapportage technique et financier.
- Faire partie de la cartographie des organisations identitaires des populations clés (CARTOGRAPHIE DES ORGANISATIONS IDENTITAIRES DES POPULATIONS CLES Appropriation communautaire et Contribution à une riposte inclusive aux 3 maladies, PNLS, 2024)

#### 2. Dossier de soumission

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent comprendre :

- Une lettre de manifestation d'intérêt signée par le (la) représentant.e légal.e ;
- Les statuts et documents de reconnaissance officielle de l'organisation ;
- Une présentation de l'organisation (historique, missions, réalisations récentes) ;



- Les preuves d'expériences pertinentes (rapports d'activités, attestations, partenariats passés) ;
- Une liste des membres clés du personnel et leurs CV ;
- Tout autre document jugé utile pour l'évaluation.

### 3. Procédure de sélection

La sélection se fera sur la base des critères de pertinence, d'expérience, de représentativité identitaire et de capacités techniques. Une pré qualification sera suivie d'échanges pour définir les modalités de collaboration avec le SR.

### 4. Dépôt des dossiers

Les organisations intéressées doivent déposer leurs dossiers physiques **au plus tard le 23/05/2025** au bureau de la coordination provinciale de RACOJ Kasai Oriental sis au numéro 84, Av : de l'Université, Q : Buena Muntu, C : Muya.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter +243 819732210

Fait à Kinshasa, le 14/05/2025

**Steve YOKA IBOLA**

  
Coordonnateur National a.i

RACOJ